

COMPTE RENDU REUNION EAU LIBRE NATATION ESTIVALE

**28 NOVEMBRE 2007
BLOIS**

MAISON DES SPORTS

Présents : Jacques TISSOT, Patrick GIMONET, Alain TORRES (18),
Dominique LEFEBURE (28),
Yvon GAUTHIER (37),
Wilfried GRUEL (41), Eric THUILLER (41), Olivier POHU (41)

Excusés : William GUILLOTEAU (45) Bernard TANCHOUX (36)

Jacques TISSOT propose de définir les dates des étapes de la Coupe régionale d'Eau Libre. Dominique LEFEBURE n'est pas favorable à la mise en place d'une étape dans le 28 (Brou), le nombre de participants s'avérant trop faible pour une organisation demandant beaucoup d'investissement. Wilfried GRUEL est également réservé sur l'opportunité de reconduire l'étape de Vendôme pour les mêmes raisons mais la maintiendra en 2008. Lors de la saison passée aucune publicité régulière n'a été faite (ou trop tardivement), seule une plaquette globale a été réalisée. Ils souhaitent que des actions soient faites pour motiver les nageurs pour une démarche individuelle car très souvent les entraîneurs ne « poussent » pas pour participer à ces compétitions qui ont toutes lieu pendant les congés d'été ou le club est bien souvent en « sommeil ».

Il est proposé :

* De faire et diffuser (site) une plaquette générale regroupant l'ensemble des étapes régionales, le règlement et les récompenses de la coupe du Centre, le montant des allocations versées aux 5 premiers clubs régionaux.

* Que chaque département réalise rapidement « sa plaquette » qui sera en lien sur le site régional

* La mise en place d'un championnat régional sur une étape désignée chaque année. Pour 2008, l'étape de Vendôme sera le support. Un classement Dames et Messieurs sur 4 catégories est proposé : Minimes (93-94), Cadets (91-92), Juniors (88-89-90), Seniors (87 et avant). Les nageurs de chaque podium seront récompensés par **une médaille et un lot** (une dotation sera demandée au Comité régional pour l'achat des 24 médailles et de 24 lots.

* A l'instar du protocole mis en place pour les compétitions régionales, il sera demandé au comité directeur le versement d'une aide à chaque organisateur d'étapes dans le cadre du développement des activités estivales subventionnées par la Région Centre.

Planning des étapes de la coupe du Centre

Départ	Date	Lieu	Epreuve	Promo	Contacts
18	7.09.08	GOULE	2 500	150+500	Pierre Bertin
37	14.09.08	JOUE	2 000	400	A désigner
41	6.07.08	VILLIERS	2500	150 + 700	Wilfried Gruel
45	7.06.08	CEPOY	15 000		William Guilloteau
45	8.06.08	CEPOY	1500, 5 000	oui à définir	William Guilloteau
28	NON (31.08.08 si le comité directeur 28 décide le maintient)				
36	10.05.08	CHATEAUROUX			Sabrina Cluzel

ORGANISATION DES ETAPES :

Chaque organisateur recevra le protocole d'organisation mis en place par Jean Yves ABGRALL. (commission fédérale Eau Libre) ainsi que la liste des officiels Eau Libre de la Région Centre

LE REGLEMENT DE LA COUPE REGIONALE :

- 1- Le barème de points défini pour chaque distance sera celui de la Coupe de France Eau libre
- 2- L'étape Coupe de France de CEPOY le 7 juin 2008 sur 1500 et 5000 m sera également le support de l'étape Coupe régionale. Les nageurs auront le choix entre ces 2 épreuves. **Un classement régional sera effectué** (le premier nageur régional classé sur l'épreuve CF sera reclassé 1^{er} sur l'étape régionale et marquera les points acquis pour sa 1^{ère} place et ainsi de suite)
- 3- Chaque nageur cumulera les points acquis à fur et à mesure des compétitions.
- 4- Pour être classé, le nageur devra avoir participé obligatoirement à la moitié des épreuves de la Coupe du Centre + 1 (3 sur 4, 3 sur 5, 4 sur 6)
- 5- Le classement provisoire sera consultable sur le site régional après chaque étape
- 6- Les trois premières Dames et trois premiers Messieurs seront récompensés lors de l'Assemblée Générale 2008

LE REGLEMENT DU CLASSEMENT REGIONAL DES CLUBS

- 1- Pour être classé, le club devra obligatoirement avoir comptabilisé un minimum de **10 participants différents** sur l'ensemble des épreuves **hors de son département** de la Coupe du Centre Eau Libre
- 2- Tous les points acquis par les nageurs sur les étapes régionales (hors promo), Coupe de France et championnat de France seront pris en compte.
- 3- Le classement provisoire sera consultable sur le site régional à fur et à mesure de l'enregistrement des résultats.
- 4- **Les 5 premiers Clubs** seront récompensés lors de l'Assemblée Générale 2008.

NATATION ESTIVALE

* Trois départements ont depuis plusieurs années mis en place NGN : L'Indre et Loire, l'Indre et le Cher

* Pour le département du Cher, pauvre en nombre de plans d'eau autorisés à la baignade, une animation appelée « Plaisirs d'Eau » a été mise en place sur plusieurs bassins découverts.

* Dans ces trois départements, NGN et Plaisirs d'Eau seront reconduits la saison prochaine 2007/08 sous condition que les subventions demandées auprès des partenaires soient reconduites.

* Il est demandé à chaque département de fournir au comité régional le bilan financier de NGN 2007 et le nombre de journées stagiaires (versement de l'aide régionale 20€/jour/stagiaires)

Le département 18 souhaite augmenter le nombre d'interventions sur les bassins découverts (nouvelles communes à démarcher), ce qui nécessitera la mise en place d'une deuxième équipe d'éducateurs. Il pourrait être envisagé de créer un club « départemental » de natation estivale avec des sections dans plusieurs piscines découvertes.

* Olivier POHU Président et entraîneur de Oucques (41) et seul club ETE de natation souhaite une aide pour participer à la Coupe de France des clubs d'été.

Ce club d'été (c'est le seul) doit être aidé au même titre que les départements qui développent l'activité estivale et bénéficier de la même aide de fonctionnement (20€/jour de fonctionnement)

Il lui est demandé de fournir un récapitulatif des jours de fonctionnement (compétitions incluses) sur la période estivale 2007

Jacques TISSOT président de la commission régionale des activités estivales demandera au comité directeur, lors de sa prochaine réunion, l'étude des demandes souhaitées pour l'eau libre et la natation estivale.